

La Fondation du Patrimoine de Lorraine enrubannée

Résultats de la 19ème édition du concours "Les Rubans du Patrimoine"

Date de publication : **18 juin 2013**



Les prix de la 19ème édition du concours « **Les Rubans du Patrimoine** » ont été décernés par les jurys régionaux et le jury national. La Lorraine est à l'honneur avec **quatre prix départementaux** et **un prix national** !

Depuis quelques années, les élus locaux se montrent de plus en plus soucieux de préserver leur patrimoine rural de la malveillance et de l'indifférence. Pour saluer leur engagement et leur réussite, **un concours « Les Rubans du Patrimoine »** a été créé, en 1994, par la volonté conjointe de **l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment et la Fondation du Patrimoine.**

Ce concours distingue et récompense, par **des prix nationaux, régionaux et départementaux**, des communes et des structures intercommunales ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Le jury régional de Lorraine s'est réuni le 8 avril 2013 et a décerné **quatre prix départementaux** pour des réhabilitations exemplaires :

- **La Mairie de Champneville - Meuse** (pour en savoir plus sur le projet,

cliquez ici

)

- **L'église Saint-Maurice de Lemberg - Moselle** (pour en savoir plus sur le projet,

cliquez ici

)

- **L'église Saint-Jacques de Bertrimoutier - Vosges** (pour en savoir plus sur le projet,

cliquez ici

)

- **L'ancienne halle de gare de Maxey-sur-Meuse - Vosges**

Chaque commune lauréate recevra, lors d'une cérémonie organisée par ses soins, le prix départemental à savoir **un diplôme de participation aux Rubans du Patrimoine, une plaque à apposer sur l'édifice restauré, un chèque de 500 € de la Fondation du Patrimoine de Lorraine et un second équivalent de la Fédération Française du Bâtiment de Lorraine.**

La passerelle Mangin de Richardménil (Meurthe-et-Moselle), projet atypique et emblématique de la Fondation du Patrimoine de Lorraine a, quant à elle, obtenu **un prix National : le prix spécial du jury** (pour en savoir plus sur le projet,

cliquez ici

). La commune recevra son prix lors d'une manifestation qui se tiendra à Paris, à l'automne prochain.

Nous présentons toutes nos félicitations aux communes lauréates et vous donnons rendez-vous pour le lancement de la prochaine édition du concours !

Diaporama photo



La mairie de Champneville -
Prix départemental de Meuse



L'église Saint-Maurice de
Lemberg : Prix Départemental de
Moselle



L'église Saint-Jacques de
Bertrimoutier : Prix
Départemental des Vosges



L'ancienne halle de gare de
Maxey-sur-Meuse : Prix
Départemental des Vosges



La passerelle Mangin : Prix
National - Prix Spécial du Jury